

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 10 (1888)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. Bertrand, Nyon, Suisse.

TOME X

N° 6

JUIN 1888

CAUSERIE

La première récolte, comme on le verra par les quelques nouvelles que nous en avons déjà reçues, s'annonce abondante dans certaines contrées et faible dans d'autres.

A Nyon, la bise et la froideur des nuits ont empêché la production du nectar pendant la première semaine de la floraison du sainfoin, et le rendement sera inférieur à la moyenne. Il n'y a pas eu de fortes journées; les meilleures n'ont pas dépassé quatre à cinq kilog. pour les ruchées populeuses. Les robiniers-acacias ont abondamment fleuri, mais n'ont pas beaucoup produit.

Un marchand d'abeilles de la Carniole, qui ne s'est jamais annoncé dans la *Revue*, hâtons-nous de le dire, J. Modic, à Asling, a livré à l'un de nos collègues une douzaine de colonies, dont près de la moitié étaient loqueuses.

LE CHOIX D'UNE RUCHE

En arrivant aux Etats-Unis, il y a vingt-cinq ans, je n'avais jamais vu de ruches basses. Toutes celles que je connaissais, la Lombarde, la Radouan, la Debeauvoys même, avaient des rayons plus grands en hauteur qu'en largeur. Aussi les premières ruches que je construisis étaient-elles à peu près semblables aux Layens réduites à 8 ou 9 cadres.

Dès que je pus traduire, à coups de dictionnaire, quelque peu d'anglais, je me procurai l'*American Bee Journal*, puis les *Mystères de l'Apiculture* de Quinby. J'achetai d'abord ce livre, au lieu de celui de Langstroth, parce qu'il ne coûtait qu'un dollar (5 francs) au lieu de deux. Or deux dollars, en vidant mon porte-monnaie, en donnant même sa doublure, son vieux cuir et sa charnière de chrysocale, auraient été impossibles à trouver.

Quinby me parut extravagant, avec son cadre si long. Comme beaucoup d'apiculteurs, avant d'avoir comparé une autre ruche avec la mienne, j'avais fait mon choix, et je vantais ce que j'appelais alors ma ruche de prédilection.

Cependant Quinby faisait du miel avec sa ruche. On parlait d'une récolte de vingt-deux mille livres, qu'il avait vendue à quarante sous la livre, en papier monnaie. C'était une fortune, dont l'idée seule me grisait. Je surmontai donc ma prédilection prématurée pour essayer sa ruche.

Deux remarques m'avaient montré la valeur des grandes ruches. L'ami chez lequel j'étais descendu à mon arrivée ici avait sept à huit ruches, dont une énorme, faite en planches de 60 cm. de haut sur 40 ou 45 de large. L'aubier de la planche de devant, ayant pourri, laissait une ouverture de 3 ou 4 cm. du haut en bas de la ruche. Les abeilles de cette ruche avaient survécu pendant que celles de toutes les autres, qui étaient plus petites, étaient mortes et avaient été remplacées par des essaims. Je demandai l'âge de la colonie, et le beau-père de M. Charpentier, votre abonné, qui l'avait vendue, me répondit qu'elle avait au moins vingt ans de durée.

Un de mes voisins, dont les ruches étaient suspendues sur de simples traverses, ne fermant pas, par conséquent, le dessous des boîtes sans plateau, me montra un jour des bâtisses qui remplissaient l'espace entre les ruches et qui renfermaient du miel et du couvain, la reine n'ayant pas eu assez de place dans la ruche, qui était cependant d'une bonne capacité ordinaire.

Vers le même temps, un apiculteur nommé Jasper Hazen racontait dans le journal qu'il obtenait des rendements monstres, en entourant la chambre à couvain de petites boîtes placées sur les côtés, derrière et au-dessus.

Il faut essayer cela, me dis-je. J'avais acheté, de rencontre, à bas prix, des outils de menuisier. Faute d'argent, je démolis un peu du plancher du grenier de la maison de troncs d'arbres que nous habitons, pour me procurer la planche dont j'avais besoin. Comme cela ne suffisait pas, vu la dimension des ruches, j'achetai, à très bas prix, quelques planches de sapin dur, qui avaient été sciées d'un arbre non équarri, et que je rabotai, rabotai, sciai, resciai, pour en tirer des cadres, en égalisant la largeur des planches. Bref, je réussis à cela près que mon sapin dur travaillait, se déclouait, s'allongeait ou se rétrécissait plus ou moins que les planches de sapin tendre auxquelles il se trouvait associé. En dépit de tout cela, je réussis cependant à me faire

32 ruches à cadres Quinby, pouvant loger, outre les 8 cadres de la ruche Quinby telle qu'il la décrivait, des boîtes sur les côtés et à l'arrière, comme le conseillait Hazen, sans compter le chapiteau. Mais bientôt je reconnus que les abeilles préféraient loger le miel au-dessus du couvain. Alors je remplis de cadres les côtés de la ruche, et j'en mis aussi trois à l'arrière, soit dix-sept en tout. C'était trop; mes 14 cadres du devant, même ramenés à 12 par deux planches de partition, étaient trop aussi, et je réduisis à 11 cadres la capacité de la ruche.

Cependant, j'avais acheté une reine italienne pour cinq dollars (25 francs). J'hésitai longtemps pour faire une aussi forte dépense; mais j'espérais élever des reines et m'en rembourser par le profit que j'en tirerais. Nous allions, ma femme et moi, habiter une mesure sans portes ni fenêtres au milieu des bois, durant cinq ou six semaines de l'été, pour cueillir des mûres de buissons, qu'on nomme ici *Blackberries* et que notre fils Camille allait vendre au marché. Je vois encore le regard de ma femme quand je pris cette somme pour l'envoyer. Elle ne dit rien; elle m'aimait trop pour faire la moindre objection, mais je lus dans ses yeux qu'elle aurait trouvé bien des places pour y loger un aussi gros tas d'argent.

Mon élevage de reines réussit. Ma première vente de reines s'éleva à 19 dollars. Un jour de l'année suivante, un homme assez pauvrement mis se présenta et demanda à voir mes Italiennes. Puis il choisit six ou sept reines, que je lui donnai dans des étuis. Je me rappelle encore l'étonnement de ma femme quand je lui mis dans la main les dix-neuf dollars de *green-backs*. (On appelle *green-back*, dos vert, aux Etats-Unis, la monnaie de papier dont l'envers est vert). Elle ne pouvait en croire ses yeux. Je commençai, dès lors, à vendre non seulement des reines, mais des colonies d'Italiennes.

Mon lecteur pense certainement que je suis loin de mon sujet; cependant c'est cet élevage d'Italiennes qui m'amena à comparer la ruche Quinby avec la ruche Langstroth, comme je l'avais déjà comparée à ma ruche de prédilection, qui s'était reculée au second plan dans mon estime.

La ruche Langstroth étant très répandue aux Etats-Unis, ceux qui demandaient à acheter des colonies italiennes les voulaient dans des Langstroth, et je manquais des ventes. Alors, pour me conformer aux désirs *de la pratique*, je fis des Langstroth.

Il est bon que le lecteur sache que les ruches Quinby ont environ cinq centimètres en hauteur et deux ou trois en largeur de plus que les ruches Langstroth.

Le résultat comparatif se trouva en faveur de la ruche Quinby, et, quoique nous ayons conservé un certain nombre de Langstroth pour satisfaire aux demandes, nos six ruchers sont surtout garnis de ruches Quinby.

Comme mes lecteurs peuvent le voir, la comparaison entre ces trois sortes de ruches n'a pas été faite sur une ou deux ruches de chaque sorte, mais sur au moins une cinquantaine, placées exactement dans les mêmes conditions quant au pâturage et aux soins. C'est le résultat de cette comparaison, sur une grande échelle et continuée pendant vingt ans, qui m'a rendu aussi affirmatif dans les discussions que j'ai eues et que je regrette d'avoir encore, sur la grandeur des cadres et la capacité des ruches, car depuis quelques années, aux Etats-Unis, la tendance semble se tourner du côté des petites ruches. Par des raisons plus précieuses qu'appuyées sur des faits, des apiculteurs, qui ont su gagner l'esprit public par de belles phrases, condamnent les grandes ruches, sans même les avoir essayées.

Mais la vérité, quelque effort qu'on fasse pour la cacher, finit toujours par briller; ne voyons-nous pas M. de Rauschenfels lui-même, si opposé à la ruche américaine, dire, dans l'*Apicoltore* de mars dernier, que les faits en faveur de la ruche horizontale à hausses se montrant moins isolés, elle méritait une sérieuse attention; qu'il allait reprendre ses expériences, et que, si les résultats parlaient en sa faveur, il passerait, avec armes et bagages, dans le camp américain.

Les différences de rendement, entre les trois sortes de ruches américaines que j'ai comparées, n'ont pas été aussi palpables que celles qu'on signale entre les ruches italiennes ou allemandes et les miennes; cependant elles sont réelles, quoique paraissant peu sensibles, surtout quand on fait du miel en rayons. Nous les avons constatées, dès le principe, et depuis, sans nous en préoccuper, nous les constatons chaque année. Nos ruches de chaque sorte, quand nous avons deux sortes dans le même rucher, sont séparées par un passage. On commence l'extraction par une sorte. A mesure que l'extracteur se remplit, on le vide, en emplissant un seau de fer-blanc, dont on verse le contenu dans un tonneau, sur lequel on fait une marque au crayon à chaque seau, pour donner au cultivateur, chez lequel sont les ruches, chaque cinquième seau, sa part; car, socialistes convaincus, nous intéressons à nos succès toutes les personnes que nous employons.

Quand une sorte de ruches est finie, on compte le nombre des seaux, qui pèsent en moyenne 25 livres, on divise le produit de la multiplication par le nombre de ruches et on obtient la moyenne par ruche. On

fait de même pour la seconde sorte, pour savoir quelle forme a donné le meilleur rendement.

C'est un article de M. Andreu, de Mahon, Iles Baléares, dans lequel il demandait des conseils, sur la grandeur des ruches (*British Bee Journal*) qui m'a engagé à publier mes expériences, que je l'engage à renouveler, le priant de donner ses résultats, après des essais comparatifs sérieux et non sur une ou deux colonies. Des partis pris, comme celui de M. le Dr Bianchetti, sans comparaisons pour les appuyer, n'ont absolument aucune valeur. Malheureusement ils ne sont pas rares.

CH. DADANT.

REVUE DE L'APICULTURE ALLEMANDE

TRADUCTIONS ET OBSERVATIONS

PAR M. K. MUNDEL.

VII. La Normalmaas. (1) — Comme je vous l'ai déjà écrit, M. Vogel se propose de faire connaître dans sa *Gazette* les raisons qui le rendent partisan de cette mesure étroite. En attendant, je vous communique ce qui s'est dit récemment sur ce sujet. Dans la *Wurtembergische Bienenpflege*, le rédacteur, M. le pasteur Bälz, à Ilshofen, mentionne votre article sur l'exposition de Stuttgart et dit: « Nous ne croyons guère que le critique ait raison à l'égard de la Normalmaas; il n'a vu nos ruches qu'à l'extérieur; il y a beaucoup de place dans la ruche normale contenant 30 cadres *et en effet il faut une forte population pour la remplir.* (2) En critiquant la Normalmaas de 23 1/2 cm. de largeur (largeur intérieure de la ruche, Réd.), on ne tient pas compte de nos hivers longs et froids (comme l'a été le dernier) qui sont plus prolongés et plus durs qu'au sud. (3) Pour les longs hivers, il faut installer convenablement les abeilles et cela s'obtient en restreignant la largeur de la ruche, ce qui concentre mieux la chaleur. Le proverbe trouve donc ici sa place: que chacun voie comment il peut marcher. »

(1) Cadre officiel allemand, hauteur extérieure 36 cm, largeur 22,2. Réd.

(2) Comme on peut le voir, *Revue* 1887, p. 254, nous avons mesuré l'intérieur des ruches normales et donné les dimensions exactes; *les plus grandes* contenaient, magasin compris, 45 litres dans cadres; or, aujourd'hui 13 juin, les deux tiers de nos colonies à Nyon occupent et remplissent 75 litres et le troisième tiers remplit 100 litres. L'année, ici, est au-dessous de la moyenne; en 1887, la moitié des ruches avaient deux hausses (100 litres) et une qui a donné 75 k. de miel, avait dû en recevoir trois (125 litres). Réd.

(3) En Suisse, nos hivers sur les plateaux et à la montagne sont aussi sévères que les hivers allemands. Réd.

M. Vogel m'écrit: « Le Dr Dzierzon, feu Dathe et feu Berlepsch se sont convaincus par des expériences répétées que la largeur de ruche la plus convenable pour les abeilles est de 23 1/2 cm. Croire que des rayons plus larges aient un avantage réel est une erreur qui provient d'expériences heureuses mais *accidentelles*.

Faisons attention au fait suivant: un essaim ayant à sa disposition deux arbres creux dont les cavités sont de largeur différente, *occupera toujours celle qui est la plus étroite*. Aucun essaim n'entre volontairement dans des cavités très larges. Ce fait même est à remarquer. Lorsque la ruche est étroite, les abeilles parviennent au miel dans l'hiver le plus sévère. L'habitation étant étroite, elles y sont chaudement. Leur développement n'est pas moins rapide dans une ruche étroite que dans une large, il y est même plus rapide lorsque le printemps est défavorable. Faire valoir en faveur des ruches larges que la reine perd du temps à contourner fréquemment les petits rayons est un argument qui a été trouvé dans le cabinet de travail. Du reste, si la reine pond davantage d'œufs, elle s'affaiblit plus promptement, et cela de toute une année; elle doit être renouvelée plus souvent et la supériorité imaginaire de la ruche large se trouve réduite à rien. Si dans quelques contrées favorables, les populations, même faibles, se développent rapidement sur de larges rayons, c'est grâce à une récolte abondante et continue. Si les Américains avec leur ruche avaient notre flore et nos conditions atmosphériques, leur apiculture serait bientôt en décadence. (1) Que dans des situations plus chaudes, les ruchées prospèrent et, la miellée venue, deviennent populeuses même dans de larges habitations, c'est une chose qui va de soi. Pour nous qui habitons le Nord, le rayon *large et bas* est la ruine des colonies.

La Normalmaas a aussi des avantages pour le commerce; il est incontestable que le rayon large contient plus de miel. »

VIII. La présente récolte. — Du 5 juin, Blansingen (Bade). — Nous avons le plus beau temps qu'on puisse souhaiter et recueillons beaucoup de miel. Hier, j'ai prélevé d'une ruchée à 60 rayons 40 rayons d'au moins un kilog. chacun, et jeudi je ferai de nouveau marcher l'extracteur.

L'année prochaine, j'aurai des ruches monstres, de 100 à 300 cadres badois et nous verrons le résultat. Vive le sainfoin pour récolter des quintaux.

(1) Voir plus loin la lettre de M. Ch. Dadant.

LE PREMIER MARCHÉ AU MIEL A ZURICH

(Traduit par C. Archinard de la *Schweizerische Bienen-Zeitung*.)

La Société des apiculteurs zuricois avait, déjà depuis deux ans, sérieusement étudié la question de quelle manière le débit du miel pourrait être encouragé par la Société. Tout en convenant que la propagande faite par la presse, par les sociétés et les particuliers, avait augmenté d'une manière notable la consommation du miel, cependant la disproportion notable entre l'offre et la demande, en 1885, produisit alors quelques déceptions dans plus d'un endroit.

L'année de disette extraordinaire 1886 ne fut pas de nature à faire avancer la solution de la question à l'étude. On ne la perdit toutefois pas de vue, et le projet d'une bourse au miel se présenta tout d'abord. Les divers points de vue auxquels on se plaçait étaient les suivants : Nous voulons intéresser davantage à notre produit les nombreux marchands de miel de la ville ; nous voulons leur offrir notre récolte en bloc, à prix réduit, de façon qu'il en résulte pour eux un bénéfice convenable en revendant au détail. Le producteur de la campagne doit préférer de pouvoir vendre le miel en gros, comme le vin.

Mais la différence de prix entre les achats au détail et ceux en gros était si petite que le marchand devait être peu disposé à faire de grands achats. L'année 1886, toutefois, créa une situation différente. Les miels étrangers et à bas prix de Hongrie, du Pérou, du Chili, de la Havane, dominèrent le marché comme ce n'avait jamais été le cas auparavant. Dans chaque vitrine on voyait des affiches portant : miel d'abeilles garanti pur. Le public, croyant acheter du miel du pays, se laissa tromper à répétées fois. Peu de marchands furent assez scrupuleux pour faire connaître publiquement la provenance du miel.

Telle fut la cause qui excita une nouvelle méfiance dans le public, en sorte que nous nous demandâmes si les marchands de miel, à supposer qu'ils en eussent la bonne volonté, étaient réellement bien qualifiés pour raffermir la confiance que eux précisément avaient ébranlée. Diverses annonces de grandes livraisons de miels étrangers faites à des maisons de la localité, nous amenèrent finalement à la conviction que la *Société des producteurs* seule pouvait espérer de regagner la confiance des consommateurs. C'est ainsi que le projet d'un marché au miel vint remplacer celui d'une bourse au miel.

Laissant donc complètement de côté les marchands, la Société voulait se mettre directement en rapport avec les consommateurs, espérant par là que la demande renforcée d'un miel indigène pur amène-

rait insensiblement à récipiscence les marchands aussi bien que les maîtres d'hôtels. L'initiative de Schaffhouse (1) provoqua la réalisation immédiate de ce projet. Avant tout, il s'agissait de le faire connaître, de le recommander le mieux possible dans la presse du jour, et nous devons certifier ici avec gratitude que nous avons été soutenus d'une manière efficace par cette grande puissance. Le choix du local aussi, la grande salle de la Tonhalle, de même que l'installation et la décoration devaient répondre d'une manière satisfaisante à l'attente d'un public citadin.

D'un autre côté, les garanties, offertes par la Société quant à la réalité (pureté) de la marchandise, devaient être de nature à forcer même le pessimiste d'accorder sa confiance à l'entreprise. A cet effet, chaque vendeur avait, d'une part, à signer le règlement suivant, comme certificat de garantie en mains de la Société; d'autre part, il devait remettre à l'acheteur, comme garantie écrite, le placard rouge sur l'un des côtés duquel se trouvait aussi imprimée la garantie de la Société, avec la fixation du terme de quatre semaines pour les réclamations.

RÈGLEMENT

1° Les membres seuls de la Société ont accès au marché au miel pour y mettre en vente leur *propre récolte* seulement.

2° Le Comité goûte toute marchandise amenée, et il est autorisé à exclure du marché le miel qui, pour une raison quelconque, ne peut pas être qualifié de « bon ».

3° Le vendeur fournit à tout acheteur la *garantie* de la pureté de son miel, en lui remettant, signé de sa main, le placard rouge concernant la manière de traiter le miel et de l'employer; — il la fournit à la Société, en signant ce règlement.

4° Toute *falsification* de quelque nature qu'elle soit, dûment constatée, entraîne l'exclusion de la Société; elle est en outre punie d'une amende conventionnelle de cent francs au profit de la caisse de la Société.

5° En prévision de *réclamations* qui doivent être adressées au président de la Société, il est prélevé sur chaque qualité de miel un *échantillon* officiel du poids de 250 grammes.

6° Le terme fixé pour les réclamations une fois écoulé, les échantillons de miel sont consacrés à des œuvres de bienfaisance.

7° Il est interdit de s'écarter des prix fixés par la Société, sous peine d'*exclusion du marché*.

(1) Un marché au miel y a été tenu le 6 septembre 1887.

Reconnaît les dispositions ci-dessus comme valables en droit....

Comme à Schaffhouse, les prix étaient uniformément fixés, savoir :

Miel du printemps . . .	{	par 1 kilo à fr. 2.40
		» 5 » à » 2.20
		» 25 » à » 2.—
Miel d'été (et aussi miel de ruches paniers)	{	» 1 » à » 2.—
		» 5 » à » 1.80
		» 25 » à » 1,60

Une différence de prix a paru être non seulement convenable, mais encore équitable. Le miel de sapin bien caractérisé, au goût fade et désagréable, était exclu du marché.

La récolte abondante pouvait faire prévoir une forte participation et, en effet, 45 producteurs se présentèrent avec 100 quintaux de miel, chiffre quelque peu élevé si l'on considère que l'on ne pouvait pas compter avec beaucoup de certitude sur les achats en gros.

L'examen, par la dégustation, de la marchandise amenée, se justifia comme une mesure très nécessaire, car deux miels traités par la fonte (*Schmelz-Honige*) durent être refusés, l'un parce qu'il avait un goût repoussant, l'autre parce que, manipulé dans l'appareil Gerster, il était trop fluide, liquéfié par la vapeur. L'autorité municipale préleva et cacheta les échantillons. La police sanitaire de la ville nous honora aussi de sa présence et recueillit de même des échantillons, manifestant ainsi sa disposition bienveillante d'accorder au contrôle du miel une attention de plus en plus accentuée et que nous saluons avec plaisir.

Nous devons encore ajouter que la dégustation démontra une grande diversité parmi les miels dans un rayon relativement peu étendu : les uns d'un goût énergique et accentué, les autres d'un goût suave et fin ; les uns comme frappant rudement, mais sans laisser pour ainsi dire de raisonance, les autres comme un long et délicieux écho ; les uns produisant une sorte de dur unisono, les autres un merveilleux accord parfait. Une vraie collection de fleurs choisies ! Et parmi les meilleurs, il s'en trouvait aussi quelques-uns de foncés. La préférence du public pour les miels clairs de couleur, quoique plus chers, se comprend.

La fréquentation du marché a été satisfaisante ; pendant quelques heures de l'après-midi un bruissement confus remplissait la halle. Et le résultat ? Le débit peut être évalué à environ 30 à 35 quintaux ; un contrôle exact à cet égard n'eut pas lieu, la finance de 1 fr. par 50 kilog. pour le local ayant été prélevée non sur la marchandise vendue, mais sur la marchandise amenée.

Les uns s'en retournèrent chez eux satisfaits, les autres un peu

décus, parce qu'ils avaient trop espéré ou que la fortune ne leur avait pas souri. Il est facile de comprendre que les uns ont vendu beaucoup plus que d'autres, diverses circonstances et quelques détails d'apparence extérieure jouant à cet égard un certain rôle.

Le premier marché offrit largement l'occasion de prendre une bonne leçon sous ce rapport.

Le jugement général, tout particulièrement celui du public, fut que le premier essai avait réussi, et nous nous réjouissons de cette appréciation, en ce qu'elle nous assure une continuation favorable.

Lors même que les maîtres d'hôtels se présentèrent en nombre très restreint, cependant, comme le fait remarquer avec beaucoup d'à propos la rédaction du *Gastwirth* qui salue l'entreprise d'une manière très sympathique, on doit tenir compte du fait que cette saison venait de se fermer et que, de ce côté, il y aurait plus à attendre d'un marché au printemps, par conséquent à l'ouverture de la saison.

Que les apiculteurs portent tel ou tel jugement sur un marché au miel en général et sur notre arrangement en particulier, il nous suffit d'avoir atteint ce que nous voulions : intéresser à notre miel toute la ville.

U. KRAMER.

TAPOTEMENT DES RUCHES

(Suite, voir mai.) (1)

A l'Editeur de la *Revue*,

Il suffit de signaler les défauts de ces divers modes de tapotement pour les éviter.

Lorsqu'on veut faire un transvasement d'un essaim ou s'emparer, soit de la mère, soit de la population d'une ruche à rayons fixes, on marque d'abord l'entrée des abeilles, on soulève le panier sans secousse, puis on l'eufume légèrement et on le retourne sur un tabouret dépaillé, en plaçant le trou-de-vol juste à l'opposé de l'opérateur, quelle que soit la direction des rayons. On place dessus une ruche en cloche de 70 à 75 cm. au moins de hauteur, que l'on incline fortement en arrière, afin de voir distinctement ce qui se passe dans les deux paniers, dont le point de contact est exactement le trou-de-vol. On attache aux deux ruches un linge ou une serviette enveloppant les deux paniers de 20 cm. environ de chaque côté de leur point de contact. Cette serviette empêche les abeilles de sortir et de gêner le tapotement en se groupant sur les bords de la ruche inférieure et elle leur sert d'échelle — utilité principale — pour passer dans celle superposée. Si les abeilles ne restent pas tranquilles pendant que l'on dispose et assujettit

(1) Erratum: Page 105 du numéro de mai, 5^{me} ligne depuis le bas, lire *masse* au lieu de *marche*.

la ruche vide, on leur lance tant soit peu de fumée pour les calmer, mais de manière à ne toucher que celles visibles sur le bout des rayons; elle ne doit jamais pénétrer entre les gâteaux.

Ces dispositions prises, on frappe légèrement, avec les mains, tout autour de la ruche. Si la colonie est forte, le départ commence instantanément au trou-de-vol et en moins de deux minutes les abeilles pressées arrivent en masse au bout des rayons; le point de contact des deux paniers ne leur suffit plus comme échelle; elles se servent de tout le pourtour de la serviette pour monter et se réfugier dans la ruche supérieure, où elles vont se grouper jusqu'au sommet. De cette manière, elles laissent le chemin libre et n'entravent point l'ascension de celles qui émigrent en dernier lieu.

Lorsque la population est de force moyenne ou faible, aux premiers coups de baguette, les abeilles s'enfoncent entre les rayons pour se gorger de miel ou plutôt encore pour se sauver et se cacher. Bientôt le tapotement, la chaleur, le manque d'air les obligent à remonter tumultueusement à la surface; l'émigration commence et la serviette ne tarde point à faire l'office d'échelle, comme pour les colonies populeuses. Le tapotement continue et se règle, condition essentielle, sur le plus ou moins d'empressement des abeilles à émigrer, et l'on a soin surtout de ne pas interrompre la marche par la fumée ou une fausse manœuvre, car les abeilles reprendraient difficilement leur allure leste et vigoureuse. Après 15 à 20 minutes de tapotement, l'émigration est généralement complète, tout ce petit monde a déguerpi, chassé par la peur.

Il arrive cependant quelquefois, mais c'est l'exception en temps favorable, que les abeilles sont lentes au départ, que la colonne des émigrées s'étend des rayons au sommet de la ruche superposée. Au lieu de grimper sur le dos de leurs sœurs qui tapissent la ruche et la serviette, les abeilles paresseuses s'arrêtent aussitôt qu'elles touchent la chaîne et refusent d'aller plus loin quoiqu'on prolonge l'opération.

L'apiculteur s'en inquiète peu, si la mère est montée et si par là il a atteint son but. Par contre, si le but de l'opération est une chasse à fond, on tapote le bas de la colonne des abeilles, de chaque côté, avec une plume mouillée ou le dos de la main, on brise, on coupe cette colonne à quelques centimètres au-dessus du contact des paniers pour faire place aux retardataires qui ont des velléités de s'arrêter à la jonction des ruches. On souffle, autant qu'il est possible, entre les constructions en continuant le tapotement, et bientôt les récalcitrantes se hâtent de rejoindre leurs compagnes. En fort peu de temps, toute la population a quitté la souche, même les jeunes abeilles nées pendant l'opération. La réussite est donc certaine; jamais on ne se voit dans le cas de recommencer une nouvelle chasse.

De plus, neuf fois sur dix, on aperçoit la mère au passage, si l'on se place de manière à éviter tout faux jour pour surveiller l'ascension des abeilles.

Delémont (Jura bernois), 14 juin 1888.

(A suivre.)

F. FLEURY.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

RAPPORT SUR L'APICULTURE DANS LE VALAIS

Messieurs et chers collègues,

Un rapport sur l'apiculture dans le Valais au point de vue historique serait difficile à faire, vu qu'il n'y a eu chez nous avant 1876, que je sache du moins, ni société apicole ni statistique. Je me bornerai donc à vous dire ce qui est à ma connaissance. Il y a environ trente ans que je m'occupe d'abeilles; dès mon enfance j'avais un grand plaisir à voir sortir les essaims. Demandant un jour à ma mère où elle m'avait trouvé, elle me répondit: dans une ruche; c'est vous dire mon inclination précoce pour nos amies.

Mes notions remontent à 1860. A cette époque, la spéculation consistait à obtenir beaucoup d'essaims, et au printemps, en avril habituellement, les habitants de Chamonix venaient faire des tournées dans tous nos villages, s'informant des abeilles à vendre. Les transactions se faisaient dans les prix de 18 à 22 francs la ruche. Les ruches étaient transportées à Chamonix, chacune y donnait environ un essaim et à la fin d'août, mères et rejets étaient impitoyablement étouffés avec du soufre. Tel était le sort d'une partie des abeilles du Valais.

Si je ne me trompe, c'est vers 1870 que je vis les premières ruches à cadres chez nous; la première a été introduite par M. le vicaire A. Ulrich, de Sion, le doyen des apiculteurs valaisans. Permettez-moi de vous dire quelques mots de ce vétéran. Il avait formé, à Sion, une société qui, grâce à lui, fit faire de réels progrès à l'apiculture dans les environs. Il se transportait partout où il connaissait des ruchers et donnait à leurs propriétaires de bons conseils; enfin c'est lui qui a implanté le mobilisme en Valais. Le père Ulrich, à l'âge de 87 ans, continue à conduire son rucher et est heureux de serrer la main d'un apiculteur quand l'occasion s'en présente. Honneur à lui! (1)

Je vis aussi à peu près à la même époque des ruches à cadres chez M. Félix Masson, à Martigny; il avait adopté un système à grands cadres (27 de hauteur sur 35 de largeur dans œuvre) qu'il a toujours conservé. La ruche est bien comprise et peut être mise à volonté à bâtisses chaudes ou froides.

(1) Nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion de parler des services rendus par le vénérable abbé Ulrich, voir entre autres dans le volume 1879, p. 144, *l'Apiculture dans le Valais*. Cet article contient, d'après le père Ulrich, la description des diverses ruches alors en usage dans le Valais. Il en comptait sept modèles: troncs d'arbres (522 en 1876); ruches longues (520 en 1876); ruches en paille (84 en 1876); ruches à hausses Krist, Ribeaucourt et françaises; ruche à feuillettes d'Huber (1 exemplaire); ruches Dzierzon (645 en 1876); enfin les ruches Berlepsch et Burki.

De 1870 à 1876, époque de la fondation de la Société Romande, le progrès marcha lentement. En 1879 parut le *Bulletin* (la *Revue* actuelle), qui dès les premières années a rendu d'énormes services dans notre pays, quoiqu'il fût encore peu répandu. Aujourd'hui, grâce à la *Revue Internationale* et à la *Conduite*, toutes deux rédigées par notre président, M. Bertrand, l'apiculture a fait un pas de géant chez nous.

L'an passé, nos amis de Chamoson, sentant le besoin de s'unir pour progresser, prirent l'initiative de fonder en Valais une section d'apiculture qui est dans un état florissant (voir le rapport, *Revue* de mars, p. 56, Réd.). Sur un appel du Comité, la Section a pu envoyer à l'Exposition de Neuchâtel une collection complète des miels du pays, provenant de la rive droite et de la rive gauche du Rhône, de la plaine et de la montagne, du Haut et du Bas-Valais. Notre ami et collègue M. Pellouchoud, de Bagnes, avait pris la peine de porter une ruche à une altitude de 1900 mètres pour récolter du miel de rhododendron. Notre exposition nous a valu une médaille.

Aujourd'hui, dans presque toutes les communes du canton on trouve des ruches à cadres; c'est généralement à la Dadant qu'on donne la préférence. Croyez bien, messieurs, que si nous avons commencé à progresser un peu tard, notre intention est de travailler activement pour arriver à la hauteur de nos amis et collègues des autres cantons romands.

JOS. ORSAT.

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

J.-E. Siegwart, Altdorf (Uri), 21 mai. — Je pose actuellement l'appareil Lederer qui m'annoncera le départ des essaims par une sonnerie électrique, en indiquant le numéro de la souche. Sans cet appareil, je perdrais tous les essaims.

A juger par les commandes de cire gaufrée, le temps est favorable aux abeilles. Ici, le vent du sud dessèche les plantes.

Garrigues. Brax-Leguevin (Hte-Garonne), 22 mai. — J'ai pu placer ma première hausse le 19 courant. La semaine précédente, le vent d'antan (S.-E.) et la sécheresse ont été cause que les abeilles ont commencé à détruire les mâles; maintenant ils ne sont plus inquiétés. Je n'ai pas encore entendu parler d'essaims; c'est vous dire que la saison est en retard.

M. Bellot. Chaource (Aube), 26 mai. — Le sainfoin va fleurir, mais la terre est trop sèche et les nuits sont trop froides pour qu'il se produise une bonne miellée; il nous faut de la pluie, mais pas trop. Depuis le 15 avril, les abeilles ont à peu près maintenu leurs provisions, malgré le grand nombre que j'en ai ici.

Ch. Dadant. Hamilton (Illinois), 29 mai. — Vous êtes heureux d'avoir un si bon printemps. Il nous a fallu nourrir chaque quinzaine jusqu'ici. Nous

avons eu avant-hier un *essaim* d'abeilles désertant leur ruche. L'ayant aperçu tard, nous n'avons nourri que le lendemain matin. Beaucoup d'abeilles ne pouvaient plus se traîner; cependant pas une n'est morte et elles travaillent bien, car elles trouvent un peu de miel sur les rares fleurs des trèfles blancs qui ont résisté à la sécheresse des deux dernières années.

Vous avez inséré dans la *Revue* de janvier un article de M. Régnier qui montre les Etats-Unis comme un pays de cocagne pour les abeilles. Certainement nous avons d'ordinaire des pâturages et des bords de chemins garnis de trèfle blanc. Mais quand cela manque, comme cette année, il ne nous reste aucun recours.

Les Américains, ne connaissant pas l'huile à manger ou à brûler, ne sèment ni colza ni navette. Notre seule ressource au printemps est dans les ormes, les pommiers, les noisetiers, les ronces et framboisiers. Puis vient le trèfle blanc et enfin le tilleul. Ici, les tilleuls sont trop rares pour que nous comptions sur eux.

La récolte s'arrête ensuite pour reprendre sur les mauvaises herbes qui infestent les maïs quand le printemps et l'été ont été humides.

Nous n'avons pas ici de prairies naturelles à faucher. Tout le foin récolté est du *timothy* (plante graminée, Fléole des prés, Réd.), parfois mêlé de trèfle rouge. Nous ne pouvons cultiver ni luzerne, ni sainfoin, ni minette, etc. On ne sème ni fèves ni lentilles. Nos bois sont pâturés à l'excès et ne donnent des fleurs que sur les quelques plantes que les animaux négligent.

Comme vous le voyez, la médaille a son revers. Cette année, nous ne pouvons guère faire de miel d'ici à la première quinzaine d'août. Nous comptons sur une récolte d'automne, à cause des pluies actuelles, surtout si elles gênent la culture du maïs, qui est une plante sarclée comme vous le savez.

A. *Gremaud*. Morlon (Fribourg), 30 mai. — En nourrissant ce printemps, j'ai été piqué à la joue par deux abeilles; cela m'a guéri d'un mal de dents dont je souffrais depuis une quinzaine de jours.

X. (Orne), 30 mai. — J'ai été heureux de trouver dans la *Conduite* le moyen simple et efficace de détruire la loque. Six ruches Dadant sur douze étaient gravement atteintes. J'ai mis dans chacune un morceau de camphre et la maladie a disparu.

A. *Nourrisson*. Alexandrie (Egypte), 30 mai. — Nous avons ici quelques très rares abeilles, qui doivent provenir de la Grèce (1); elles sont noires et assez irascibles. Mais nulle part elles ne sont élevées d'une manière méthodique.

La flore en été est bien misérable dans ce climat, et il faudra bien des essais pour trouver des plantes offrant aux abeilles une abondante moisson d'été.

(1) S'il existe des abeilles noires à Alexandrie, elles doivent plutôt provenir de la côte nord de l'Afrique, que de Grèce, où les abeilles sont jaunes. L'abeille égyptienne est jaune aussi et l'existence d'abeilles noires à Alexandrie nous étonne, car l'égyptienne est répandue même en Lybie, d'où elle a été rapportée à M. W. Barbey. Nous en avons vu les spécimens dans ses collections. Réd.

V. Labeyrie. Bayonne, 4 juin. — La récolte s'annonce très belle.

J.-E. Siegwart. Altdorf (Uri), 5 juin. — Cette année est excellente pour le miel. Peu d'essaims.

J.-C. Magnin. Lasse (Vaud), 6 juin. — La récolte sera faible, la bise de ces derniers jours l'a compromise. Les ruches en paille de mon voisinage ont donné beaucoup d'essaims, mais un grand nombre se sont envolés au loin.

Th.-W. Cowan. Lausanne, 13 juin. — J'ai prélevé hier 86 sections au petit rucher de M. B.

F. Gysler. Vessy (Genève), 14 juin. — Dans notre contrée, la sécheresse a considérablement diminué la durée de la miellée, de telle sorte qu'aucun apiculteur ne compte sur une bonne récolte.

F. Legros. Bayonne, 16 juin. — Mai a été très beau ici et a donné du miel d'acacia en grande quantité. Je ne peux empêcher l'essaimage ni avec les Layens, ni avec les Dadant, ni avec les Drory très agrandies. Les Italiennes surtout se livrent à des folies d'essaimage qui me contrarient sans me désespérer, car la saison se fait trop belle pour que je ne sois pas en somme très satisfait.

A propos des Italiennes, j'ai constaté que si elles sont douces quand on ne les tracasse pas, elles deviennent féroces quand il faut leur enlever leurs rayons. La fumée et l'apifuge ne signifient rien avec elles; il faut le voile. (Il y a Italiennes et Italiennes, Réd.)

Mes petits succès aux Concours Généraux de Paris, je vous les dois; ma belle récolte de cette année, c'est grâce à vos excellentes leçons qu'il m'est possible de l'obtenir. Je vous l'ai déjà écrit plusieurs fois et vous n'en faites pas mention dans vos articles de correspondance; je serais heureux si à l'occasion vous répariez cet oubli.

C'est l'ouvrage de M. de Layens qui m'a indiqué votre adresse et le titre de votre publication, et dans ma gratitude je n'oublie point M. de Layens, non plus que votre autre collaborateur M. Dadant. Vous êtes à vous trois, messieurs, la Trinité apicole, si je puis m'exprimer ainsi, qui éclaire et guide tout apiculteur sérieux des pays où la langue française est en usage.

C. Amez-Droz. Dombresson (Neuchâtel), 18 juin. — Mes Chypriotes essaiment et elles sont féroces.

AUX CORRESPONDANTS

22. *J.-H. Blamont.* — QUESTION. — Je possède un rucher de 10 belles colonies provenant d'un essaim reçu d'un éleveur. La reine était syrienne et fécondée par un mâle italien. Le croisement est très bon et ces abeilles rapportent beaucoup, seulement elles sont très méchantes et comme mon rucher fait dos à la route et que les passants sont souvent piqués, bien qu'on ne m'ait fait aucune menace, je crains bien pour l'avenir.

Quelles abeilles pourrais-je prendre pour remplacer celles que j'ai et qui soient moins méchantes? On dit l'Italienne pure très douce.

RÉPONSE. — Quel que soit le caractère des abeilles, il nous paraît indispensable qu'un mur ou une cloison en planches sépare le rucher du chemin. Si les ruches sont placées près du sol, l'obstacle destiné à élever le vol des abeilles peut n'avoir que 2 1/2 à 3 mètres de hauteur.

A Nyon, nos ruches sont alignées le long d'une grande route dont elles sont séparées par un mur s'élevant à 2 m. au-dessus du niveau de la route. Le sol du jardin est plus bas et le sommet du mur se trouve à 2^m 60 au-dessus des trous-de-vol des ruches. Or, jamais depuis quinze ans, aucun passant n'a été piqué, et cependant les abeilles ont à traverser la route pour aller aux champs, car notre petite propriété est resserrée entre la route et le lac. Notre seule précaution consiste à veiller à ce qu'il ne s'arrête pas de chevaux en sueur derrière le mur lorsque nous prélevons le miel ou faisons quelque expérience pouvant exciter les abeilles.

Si vous changez la race du rucher, nous croyons que les Carnioliennes sont les abeilles les plus uniformément douces, même croisées avec la race commune; c'est du moins la réputation qu'elles ont. Les Italiennes, même importées directement, sont quelquefois très méchantes; cinq colonies de notre rucher en font foi. De plus, leur croisement avec la race commune, presque impossible à éviter, donne souvent des abeilles plus ou moins agressives.

23. *L. S., France.* — On fait quelquefois, pour l'hiver seulement, des partitions matelassées pour doubler en dehors celles en bois; mais nous ne voyons pas quel avantage ces coussins tendus sur cadres présenteraient, le reste de l'année, sur des partitions en bois, tandis que leurs désavantages sont certains; les abeilles rongent les étoffes, puis les coussins absorberaient l'humidité de la ruche, ce qui ne convient pas pour l'élevage du couvain, etc., etc.

Il ne convient pas de présenter la nourriture du côté de l'entrée des abeilles, cela peut occasionner du pillage. Donnez-la dans une auge située dans le plateau en arrière, comme nous l'indiquons page 43 de la *Conduite*; ou bien percez une ouverture dans la toile qui recouvre les cadres et placez dessus l'un des nombreux modèles de nourrisseurs dus à l'ingéniosité des apiculteurs. Le *Guide Cowan* en décrit plusieurs.

GLANURES

Destruction des mauvaises herbes. — Le *Journal d'Agriculture Suisse* donne la recette suivante: On jette 20 parties de chaux vive dans 200 d'eau en ébullition et 2 parties de soufre. On arrose avec ce liquide les parties infectées d'herbes, elles meurent jusqu'à la dernière racine et sont détruites pour longtemps.

Ce moyen pourrait convenir pour empêcher la végétation devant les entrées des ruches.